



# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

## SOMMAIRE

1. Rappel des dispositions légales _____	2
2. Contexte macro-économique _____	2
3. Bases des locaux professionnels et prélèvements sur les entreprises _____	5
4. Loi de finances 2026 et loi spéciale – Points d'attention – Adoption du budget 2026 : ce que le Gouvernement retient pour les collectivités _____	7
5. Synthèse des résultats 2025 _____	11
6. Indicateurs de santé et de solvabilité financière de la CC2VV _____	12
7. Orientations budgétaires 2026 – Budget Principal _____	15
8. Orientations budgétaires 2026 – Budgets Annexes _____	28
9. Situation de la dette _____	34
10. Synthèse Budgets proposés pour 2026 _____	35

## 1. Rappel des dispositions légales

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation légale pour communautés de communes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

**La CC2VV ne comportant pas de commune de 3500 habitants et plus, elle n'y est pas soumise par la loi.**

Toutefois, le DOB étant un élément important de la vie démocratique et des finances publiques locales, un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est organisé au sein de la collectivité traduisant ainsi une volonté politique de permettre aux élus de s'exprimer sur le budget primitif 2026 en préparation et d'éclairer leur vote.

**Ce débat porte sur les grandes lignes du budget et tant sur le budget principal que sur les budgets annexes.**

A l'issue du débat, le rapport sera présenté à l'assemblée délibérante, qui prendra acte de la tenue du DOB et de l'existence d'un rapport sur la base duquel s'est tenu le DOB, et ce au travers d'une **délibération spécifique** qui sera **soumise au vote du conseil communautaire le 5 février 2026**.

Cette délibération et ce rapport doivent ensuite être transmis au représentant de l'Etat.

## 2. Contexte macro-économique

**Croissance économique 2025 = + 0,9 % du PIB**

**Contexte début 2026** : instabilité politique, absence d'accord sur le PLF 2026 (PLFSS 2026 adopté quant à lui le 16 décembre 2025); le pays a encore eu recours à une loi spéciale le 23 décembre 2025 pour éviter un blocage financier de l'Etat en attendant qu'une loi de finances soit votée = un texte d'urgence qui autorise le Gouvernement à prélever les impôts existants et à reconduire les dépenses de l'Etat au niveau de 2025 ; elle permet donc d'assurer la continuité des services publics et de la vie du pays.

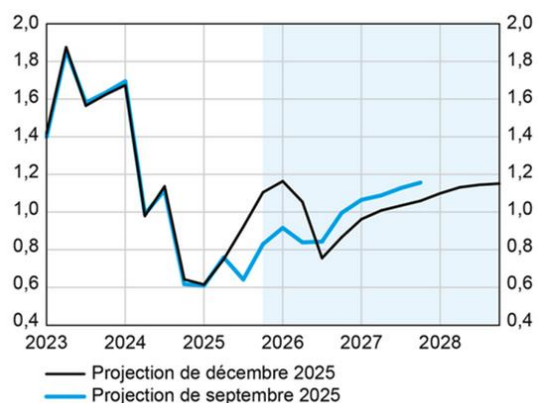
**Prévisions de croissance économique 2026 : 1% du PIB.** (La banque de France a revu à la baisse ses prévisions de croissance économique 2025-2027, en raison notamment de la guerre commerciale menée par les Etats-Unis. La croissance 2026 pourrait atteindre 1% du PIB, puis 1,1% en 2028, à la faveur d'un renforcement de la consommation et de l'investissement privé, puis des exportations. L'INSEE est plus optimiste et table quant à elle sur un acquis de croissance de 1% dès la mi-2026.)

### **Croissance du PIB Réel**

*(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)*

*Source INSEE jusqu'au troisième trimestre 2025*

*Projections Banque de France en fond bleuté*



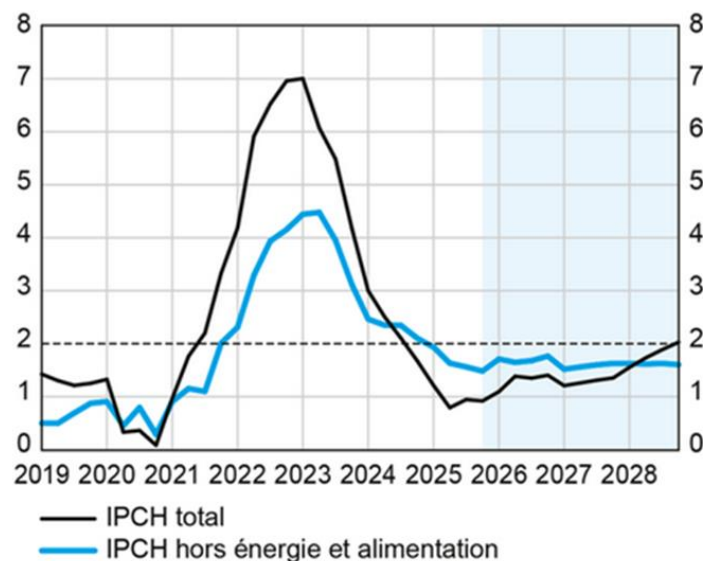
## Prévisions d'inflation pour 2026 : 1,3%, soit une atténuation de l'inflation après les poussées inflationnistes de 2022 et 2023.

En 2025, selon les données provisoires publiées par l'Insee en décembre, il y a eu un ralentissement de l'inflation puisque les prix à la consommation (IPC) ont augmenté de 1,1% en moyenne (2,3% d'inflation totale (IPCH) en 2024). Cela est lié au recul marqué des prix de l'énergie consécutifs à la baisse des tarifs réglementés et l'électricité et du prix du pétrole.

En 2026 les prix à la consommation devraient repartir légèrement à la hausse : l'Insee table sur une inflation à 1,3% en 2026. La Banque de France prédit un chiffre de 1,3% pour 2027 et 1,8% en 2028. Elle continuerait ainsi à refluer après le choc inflationniste qui a suivi le début de la guerre en Ukraine : pour rappel, la hausse des prix avait atteint 5,2% en 2022 et 4,9% en 2023. Il semble donc que la parenthèse inflationniste soit refermée.

Les prix de l'énergie sont certes attendus à la hausse en 2026 mais il s'agirait d'un effet de base, en raison de la forte baisse enregistrée il y a 12 mois ; par ailleurs, les accords possibles de paix entre KIEV et MOSCOU pourraient avoir un impact à la baisse sur le prix de l'énergie.

### IPCH et IPCH hors énergie et alimentation (glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Les prévisions d'inflation sont mesurées par l'indice des prix à la consommation (IPC) ou, si précisé, par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

**Déficit public – Rappel : En 2024**, le déficit public devait atteindre 6,1 %. C’est cette situation inédite qui avait poussé Michel Barnier à présenter un budget 2025 dans lequel il prévoyait un effort de redressement budgétaire de 60,6 milliards € en 2025 pour ramener le déficit public à 5 %. (effort de 41,3 milliards € de réduction des dépenses et de 19,3 milliards € de hausses d’impôts avec une croissance du PIB attendue à 1,1 %).

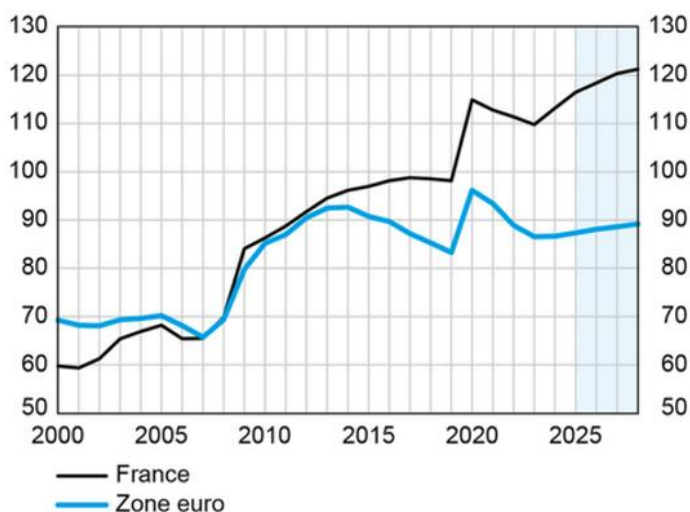
**Au final il s’est établi en 2024 à 5,8% du PIB.**

**En 2025, le déficit public s’est établi à 5,4% du PIB soit 152 Milliards d’Euros.**

En 2026, le déficit public devrait s’établir aux alentours des 150 Milliards d’€, qu’il va falloir financer.

La dette s’établirait un peu au-dessus de 120 % du PIB en 2028. Cela élargirait l’écart avec la zone euro dans son ensemble, où le ratio de dette serait proche de 90 % du PIB en 2028.

**Dette publique en France et en zone Euro**  
(en % du PIB)



(Prévisions INSEE et Eurostat jusqu’en 2024 ;  
projections banque de France et Eurosysteme sur fond bleuté)

### **Dette brute / Dette publique nette**

**A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025, la dette publique (au sens de Maastricht = dette brute) s’établit à 3 482,2 Md’€.**

Au deuxième trimestre 2025 elle a augmenté de 70,9 Md’€ et au troisième trimestre elle a augmenté de 65,9Md’€. Elle s’établit à 117,4% du PIB.

La dette publique au sens de Maastricht est consolidée : les contributions à la dette publique, calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier, excluent les dettes vis-à-vis d’autres administrations publiques.

**Au troisième trimestre 2025, la dette publique nette a augmenté de 60,7 Md€, et s’établie à 3 232,3 Md€ soit 109,0 % du PIB.**

### 3. Bases des locaux professionnels et prélèvements sur les entreprises

#### Fiscalité des locaux professionnels : nouveau report de la révision des valeurs locatives à 2027

Une actualisation des valeurs locatives (des paramètres servant de base au calcul des valeurs locatives) des 3,5 millions de locaux professionnels et commerciaux et qui détermine le calcul de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises (CFE) dues par le monde économique **devait aboutir en 2026** et être prise en compte dans les rôles d'imposition de l'année 2026.

**Le projet de loi de finances pour 2026 proposait un report de cette évolution fiscale à 2027. Le gouvernement proposait simultanément un nouveau dispositif pour permettre la poursuite pendant six ans du lissage des cotisations de fiscalité locales sur les locaux professionnels qui, sans cela, connaîtraient parfois des hausses significatives.**

Explication : lancée en 2010, la révision des valeurs locatives des locaux professionnels a été appliquée aux bases d'imposition de 2017. Objectif = éviter que ne se forment de nouveau des écarts entre les valeurs locatives et la réalité des loyers du marché. Dans ce but, les grilles tarifaires appliquées aux bases imposables sont mises à jour annuellement, et, tous les six ans, doit être mise en œuvre une révision portant sur les différents paramètres de calcul des valeurs locatives des locaux professionnels et commerciaux.

Préparée en 2022, cette révision sexennale devait s'appliquer aux bases de l'année 2023. Toutefois, les commissions départementales des valeurs locatives (CDVL) chargées de se prononcer sur les projets de révision, ont été à la peine, et ce sujet a fait l'objet de plusieurs reports.

**Le PLF 2026 procède à un nouveau report – à 2027 – de l'application des résultats de cette actualisation.**

**Et un nouveau dispositif de lissage des variations de valeurs locatives sur 6 ans serait instauré, à compter des impositions établies au titre de l'année 2027.**

#### Copie finale du texte du budget 2026 : Alourdissement des prélèvements sur les entreprises entre la copie initiale et le texte final

- ➔ De façon générale, le volet fiscal de ce budget 2026 s'est réorienté majoritairement vers les entreprises, et diminution prévue de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) a été retirée. C'est 1,3 milliard d'euros qui resteront dans les caisses de l'Etat.

**En effet, l'article prévoyant d'amender le calendrier et la trajectoire de suppression progressive de la CVAE, fixés par la LF 2025, a finalement été supprimé.**

**Pour rappel, il prévoyait une suppression totale de la CVAE dès 2028 (versus 2030 fixé par la LF 2025) avec une baisse significative des taux de CVAE en 2026 et 2027.**

**Aussi, pour l'année 2026, le taux d'imposition de la CVAE serait maintenu à un taux maximal de 0,28 %. Il en irait de même au titre de l'année 2027, avant d'être progressivement diminué pour 2028 et 2029, avec des taux maximums de CVAE de, respectivement, 0,19 % et 0,09 %, avant suppression totale en 2030.**

- ➔ Les plus grandes entreprises ont également vu leur contribution être revue à la hausse, au fil des débats. La surtaxe d'impôt sur les sociétés, quand le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard d'euros, devrait rapporter l'an prochain 7,3 milliards d'euros, soit un niveau proche du montant de l'année précédente. Dans le projet de loi initial, leur contribution devait être ramenée à 4 milliards d'euros.

**Au global, le taux de prélèvements obligatoires, c'est-à-dire tous acteurs confondus, passera de 43,6 % à 43,9 %, un niveau proche de celui observé en 2019, à la veille de la crise sanitaire.**

## 4. Loi de finances 2026 et loi spéciale – Points d’attention – Adoption du budget 2026 : ce que le Gouvernement retient pour les collectivités

### Loi de finances 2026 et loi spéciale

- **Processus du PLF 2026 :**

- ✓ Dépôt du projet de loi de finances le 14 octobre 2025
- ✓ Examen en séance plénière à l’Assemblée nationale depuis le 24 octobre 2025
- ✓ Rejet de la première partie le 21 novembre 2025
- ✓ Transfert au Sénat le 24 novembre 2025
- ✓ Discussion commencée au Sénat en première lecture depuis le 27 novembre 2025
- ✓ Vote positif de la première partie le 4 décembre 2025
- ✓ Examen des crédits de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » le 10 décembre 2025
- ✓ Vote sur l’ensemble positif le 15 décembre 2025
- ✓ Echec de la commission mixte paritaire (CMP) le 19 décembre 2025
- ✓ **Adoption d’une loi spéciale le 23 décembre 2025, en attente du budget 2026.**
- ✓ **Idem que la loi spéciale du 20.12.2024**, elle doit permettre à l’État de continuer à prélever les impôts et d'emprunter pour assurer la continuité des services publics et ce jusqu’à la promulgation de la loi de finances = Objectif éviter la paralysie budgétaire.

- **3 articles dans cette loi spéciale :**

- ✓ autorisation de lever l’impôt
- ✓ garantir les ressources nécessaires au bon fonctionnement des collectivités locales = reconduction des prélèvements sur recettes votés en loi de finances 2025
- ✓ autoriser l’État à émettre de la dette (recours à l’emprunt) afin d’assurer la continuité de son action et des services publics.

- Et un **décret ouvrant les services votés (DSV)** publié le 30 décembre. Le DSV précise et reconduit pour 2026, **les crédits des programmes budgétaires de 2025, dans la limite de ce que prévoyait la loi de finances initiale pour 2025** = les crédits que le Gouvernement juge **indispensable pour poursuivre l’exécution des services publics** dans les conditions qui ont été approuvées l’année précédente par le Parlement. La loi spéciale et le DSV n’ont toutefois vocation à être que temporaires et leur application cessera dès l’adoption et l’entrée en vigueur de la LFI 2026.

Les travaux du parlement sur le PLF 2026 sont prévu du 13 au 23 janvier 2026, sur la base du texte adopté par le Sénat en première lecture le 15 décembre 2025.

**La loi spéciale et le décret des services votés empêchent l’entrée en vigueur de toutes mesures nouvelles.** Ainsi, le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (Dilico) 2026 ne peut pas s’appliquer sous le régime de la loi spéciale (alors que rien ne semble faire obstacle au remboursement du Dilico 2025).

## Loi spéciale et Budget 2026 : principales mesures du texte réexaminé en janvier 2026

**Rappel 2025 : le 6 février 2025, le Sénat adoptait définitivement le projet de loi de finances. Le projet de loi de finances prévoyait de redresser les comptes publics de 50 milliards d'euros et de ramener le déficit public à 5,4% du PIB en 2025. Dans cet objectif, 30 milliards d'euros d'économies et 20 milliards d'euros de hausse d'impôts étaient proposées.**

En 2026, pour contenir le déficit sous les 5%, **il faut trouver 12 milliards d'euros en recettes supplémentaires ou en baisses de dépenses.**

La copie initiale visait un déficit public ramené à 4,7 % du PIB en 2026, avec une trentaine de milliards d'euros d'«économies ». Le Premier ministre a fixé comme priorité de ramener le déficit à moins de 5 % du PIB à l'issue des débats. Cela s'annonce difficile. Au mieux, le déficit pourrait s'établir à 5,4% du PIB dans l'état actuel du texte, il faudrait donc trouver douze milliards pour atteindre l'objectif.

### Points d'attention

- ➔ Calendrier de vote du budget et des taux décalé de deux semaines pour les communes et leurs groupements (année électorale)
- ➔ Incertitude sur l'évolution des bases des locaux professionnels, du fait des dispositions existantes (intégration des éléments de la révision sans atténuation des effets)
- ➔ Passage obligatoire en M 57 du fait de la généralisation du compte financier unique

### Adoption du budget 2026 : Ce que le Gouvernement retient pour les collectivités

L'exécutif a engagé la responsabilité du Gouvernement (49-3) sur la partie recettes du budget de l'Etat tout d'abord.

Puis le 23 janvier l'exécutif a engagé la responsabilité du Gouvernement (49-3) sur la partie dépenses du budget de l'Etat, et enfin le 30 janvier en lecture définitive du budget 2026.

- ➔ **La DGF** ne sera ni baissée ni revalorisée. (pas d'amputation de 5 milliards)
  - ✓ Stabilité de la dotation globale de fonctionnement (mais sans indexation sur l'inflation).
  - ✓ Affectation de l'ensemble des recettes de TVA aux collectivités (y compris le supplément lié à la croissance de la taxe), mais rabot sur la compensation de la baisse des impôts fonciers payés par l'industrie
- ➔ **L'effort net** demandé aux collectivités représenterait « près de 2 milliards d'euros » (contre 4,6 Milliards dans le PLF initial)
- ➔ **FCTVA** : les dépenses effectuées dans le cadre d'opérations réalisées en régie ne seront pas éligibles

- ➔ **DILICO** : (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) :
  - ✓ Après les derniers arbitrages du gouvernement, **le DILICO est ramené à 740 millions d'euros** : il passe d'un montant global de 2 milliards d'euros dans le texte de départ à 740 millions. Ce montant est inférieur à celui qui figurait dans le texte adopté par le Sénat (890 millions d'euros) et à celui qui s'applique en 2025 (1 milliard).
  - ✓ **Les régions se verront ponctionner 350 millions d'euros** (contre 500 millions dans la version sénatoriale) : (Contributivité : collectivités ayant contribué l'année précédente au Fonds de solidarité régional).
  - ✓ **EPCI : 250 millions de prélèvements seront opérés** (en fonction de la richesse) sur les recettes des intercommunalités à fiscalité propre : calcul d'un indice synthétique de ressources et de charges associant le potentiel fiscal (E.P.C.I.) par habitant pondéré à 75 % et le revenu moyen par habitant pondéré à 25 % (Contributivité : E.P.C.I. ayant un indice supérieur à 80 % 110 % de la moyenne / Exonérations (non applicables en 2026 du fait de l'absence de prélèvement sur les communes)).
  - ✓ **Les départements seront contributeurs à hauteur de 140 millions d'euros** : utilisation de l'indice de fragilité sociale pris en compte pour la répartition de la fraction complémentaire de T.V.A. (Contributivité : départements ayant un indice inférieur à la médiane / Exonérations : les départements bénéficiaires en 2026 du Fonds de sauvegarde).
  - ✓ **Les communes sont quant à elles exonérées.**
  - ✓ **Le gouvernement renonce au durcissement des modalités des reversements aux collectivités ponctionnées.**
  - ✓ **Ces reversements seront finalement effectués sans conditions, par tiers chaque année.** Seule une part de 10% sera affectée aux dispositifs de péréquation financière entre les collectivités. **Au final, le Dilico, qui devait doubler par rapport à 2025 dans la version initiale du budget, baisse de 26 % en un an.**
  - ✓ À ce jour, **la Préfecture n'a reçu aucune instruction relative aux modalités de répartition et de mise en œuvre du DILICO pour 2026** et n'est pas en mesure d'évaluer les montants qui pourraient être prélevés aux EPCI à fiscalité propre en 2026 (pas d'outils définitif).
  
- ➔ **Dotations d'investissements** : DETR/DSIL/Dotation politique de la Ville : Le Sénat avait rejeté l'idée de fusionner ces dotations dans un nouveau FIT (fonds d'investissement pour les territoires. Ce FIT n'est finalement pas retenu. Mais ce FIT (1,4 milliards d'euros) prévoyait une baisse de 200 millions d'Euros des dotations de l'Etat à l'investissement local.)
  
- ➔ **Création de la dotation de l'Etat** (montant 19,4 millions d'euros) pour financer une prime de 500 euros attribuée à chaque maire en « reconnaissance des attributions » qu'il exerce au nom de l'Etat.

➔ **Fonds vert (transition écologique) :**

- Augmentation de 200 millions d'euros en AE (autorisation d'engagement) et de 5 millions en CP (crédits de paiement) - (cette enveloppe devait initialement baisser de 500 millions).
- Rappel en 2025, enveloppe divisée par 2 passant de 2,5 milliards d'€ en 2024 à 1,15 milliards d'€ en AE en 2025, et 2,25 milliards d'euros en CP en 2025.
- Budget 2026 issu du 49.3 : 837,5 millions en (AE) (850 millions – 12,5 millions suite à un amendement voté imposant un coup de rabot de 250 millions sur tous les programmes du ministère de la transition écologique) et 1,070 milliards en crédits de paiement (CP) ( 1,091 milliards – 21 millions suite même amendement).
- Le gouvernement prévoit de flécher 100 millions d'euros vers le financement des mesures des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET): les sénateurs avaient prévu un fonds territorial climat doté de 100 millions d'euros, qui disparaît dans le texte gouvernemental. Le dispositif FTC disparaît, mais le fléchage subsiste.

➔ **Logement** : 500 millions d'€ pour 700 bailleurs sociaux : statut du bailleur privé

= nouveau dispositif d'investissement locatif : avantage fiscal destiné à encourager les particuliers à investir dans un logement pour le louer. En contrepartie de ce statut spécifique du bailleur privé, le prélèvement de 1,3 milliards d'€ imposé aux bailleurs sociaux sera revu à la baisse en 2026. En tous cas le 1<sup>er</sup> ministre a promis aux bailleurs sociaux d'augmenter les moyens de 700 bailleurs sociaux de 500 millions pour leur permettre de construire plus et de rénover plus.

➔ **MaPrimeRénov' est préservée** : le dispositif d'aides pour la rénovation des logements MaPrimeRénov' avait été suspendu le temps de la loi de finances sans garantie de maintien.

➔ **Le gouvernement a décidé de retenir un amendement du groupe écologiste**, qui supprime les dispositions introduites au Sénat portant le délai de carence applicable aux arrêts maladie des agents publics de un à trois jours.

➔ **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)** : le décalage de son versement aux EPCI à l'année n+1 serait maintenu, économisant toujours environ 700 M€ pour l'État. Mais, contrairement au PLF initial, « le maintien de certaines dépenses de fonctionnement dans l'assiette de calcul du FCTVA pourrait faire perdre 300 M€ de moins aux collectivités locales. Mais cela est encore difficile à chiffrer, car on ne connaît pas encore les dépenses correspondantes des collectivités pour 2025 ».

## 5. Synthèse des résultats 2025

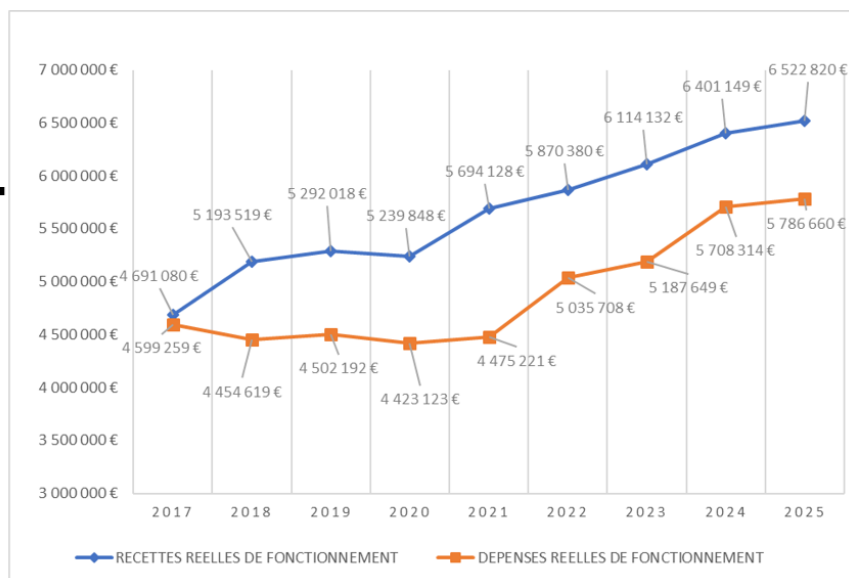
### Présentation tous budgets

	Budgets en €	BUDGETS AGREGES	BUDGET PRINCIPAL	REGIE EAU	REGIE ASSAINISSEMENT	ORDURES MENAGERES	ZAE
FONCTIONNEMENT	Dépenses	12 425 276,33 €	5 875 968,58 €	2 014 424,39 €	1 861 261,76 €	1 507 009,85 €	1 166 611,75 €
	Recettes	14 447 681,59 €	6 495 421,57 €	2 324 248,76 €	2 301 190,34 €	1 562 283,27 €	1 764 537,65 €
	Résultat Exercice	2 022 405,26 €	619 452,99 €	309 824,37 €	439 928,58 €	55 273,42 €	597 925,90 €
	Report résultat antérieur	4 821 708,40 €	3 278 174,16 €	711 327,29 €	597 400,46 €	391 938,10 €	- 157 131,61 €
	RESULTAT DE CLÔTURE 2025	6 844 113,66 €	3 897 627,15 €	1 021 151,66 €	1 037 329,04 €	447 211,52 €	440 794,29 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	4 346 301,36 €	614 802,87 €	1 265 680,73 €	1 234 074,79 €	46 159,30 €	1 185 583,67 €
	Recettes	3 020 551,95 €	275 310,12 €	858 255,02 €	898 694,11 €	1 526,45 €	986 766,25 €
	Report résultat antérieur	1 597 229,45 €	77 592,29 €	1 115 108,00 €	511 825,30 €	145 784,64 €	- 253 080,78 €
	RESULTAT DE CLÔTURE 2025	271 480,04 €	- 261 900,46 €	707 682,29 €	176 444,62 €	101 151,79 €	- 451 898,20 €
	Restes à réaliser en recettes		-	-	-	-	-
	Restes à réaliser en dépenses	822 733,42 €	50 000,00 €	603 520,44 €	169 212,98 €	-	-
	RESULTAT 2025 avec RAR	- 551 253,38 €	- 311 900,46 €	104 161,85 €	7 231,64 €	101 151,79 €	- 451 898,20 €
	RESULTAT CUMULE 2025	6 292 860,28 €	3 585 726,69 €	1 125 313,51 €	1 044 560,68 €	548 363,31 €	- 11 103,91 €

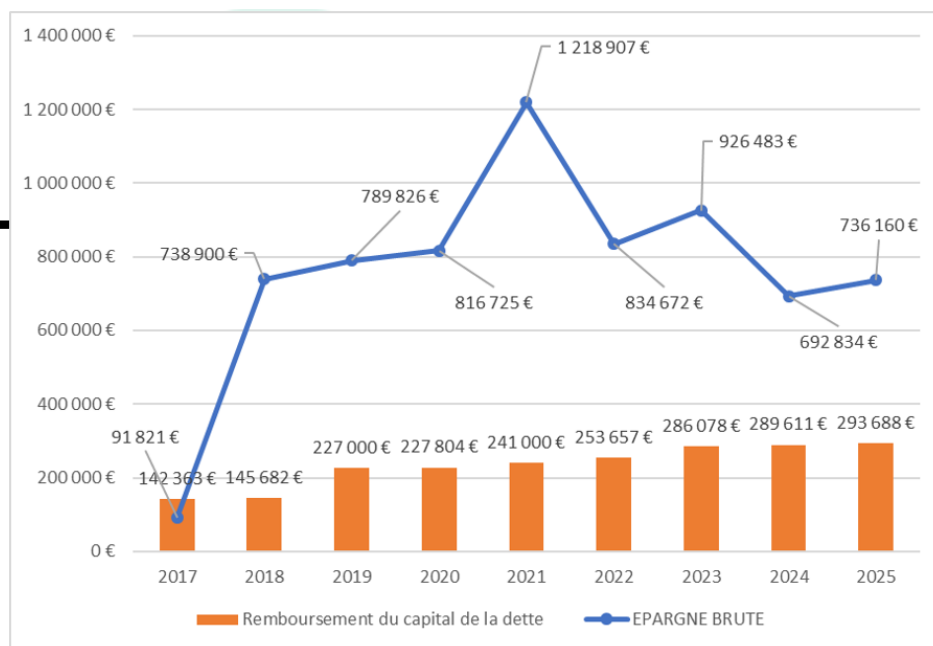
## 6. Indicateurs de santé et de solvabilité financière de la CC2VV

### Analyse rétrospective Budget Principal – dépenses et recettes de fonctionnement

#### EVOLUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



#### EVOLUTION EPARGNE BRUTE ET EPARGNE NETTE



<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Evol 24/25</b>
Charges à caractère général	927 064 €	773 071 €	-16%
Charges de personnel	1 765 016 €	1 829 598 €	3%
Atténuation de produits	2 037 771 €	1 968 071 €	-3%
Autres charges de gestion courante	924 841 €	1 168 230 €	26%
Charges financières	53 622 €	47 689 €	-11%
Charges exceptionnelles	-		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 708 314 €</b>	<b>5 786 659 €</b>	<b>-1%</b>

<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Evol 24/25</b>
Atténuations de charges	53 801 €	29 175 €	-46%
Produits des services	83 377 €	220 697 €	165%
Impôts et Taxes	4 280 786 €	4 405 604 €	2%
Dotations et participations	1 630 477 €	1 763 905 €	8%
Autres produits de gestion courante	331 427 €	103 439 €	-69%
Produits exceptionnels	21 281 €	-	-100%
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 401 149 €</b>	<b>6 522 820 €</b>	<b>1%</b>

## Budget principal

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 691 080 €</b>	<b>5 193 519 €</b>	<b>5 292 018 €</b>	<b>5 239 848 €</b>	<b>5 694 128 €</b>	<b>5 870 380 €</b>	<b>6 114 132 €</b>	<b>6 401 149 €</b>	<b>6 522 820 €</b>
Atténuations de charges	42 431 €	32 685 €	35 152 €	25 184 €	24 000 €	70 005 €	36 742 €	53 801 €	29 175 €
Produits de services	39 539 €	45 369 €	37 445 €	35 000 €	30 500 €	165 195 €	203 118 €	83 377 €	220 697 €
Impôts et taxes	3 506 507 €	3 853 125 €	4 024 575 €	3 897 292 €	3 605 178 €	3 843 344 €	4 191 366 €	4 280 786 €	4 405 604 €
Dotations et participations	935 660 €	1 003 601 €	1 091 534 €	1 191 340 €	1 600 284 €	1 625 943 €	1 578 082 €	1 630 477 €	1 763 905 €
Autres produits gestion courante	58 073 €	58 208 €	60 208 €	61 032 €	84 288 €	86 631 €	101 758 €	331 427 €	103 439 €
Produits exceptionnels	108 870 €	200 531 €	43 104 €	30 000 €	349 878 €	79 262 €	3 066 €	21 281 €	0 €
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 599 259 €</b>	<b>4 454 619 €</b>	<b>4 502 192 €</b>	<b>4 423 123 €</b>	<b>4 475 221 €</b>	<b>5 035 708 €</b>	<b>5 187 649 €</b>	<b>5 708 314 €</b>	<b>5 786 660 €</b>
Charge à caractère général	386 582 €	572 321 €	482 887 €	465 987 €	472 977 €	732 580 €	775 456 €	927 064 €	773 071 €
Charges de personnel	1 080 136 €	1 174 351 €	1 269 794 €	1 261 147 €	1 286 370 €	1 622 600 €	1 782 417 €	1 765 016 €	1 829 598 €
Atténuations de produits	1 895 298 €	2 009 623 €	2 024 389 €	2 058 095 €	2 058 095 €	2 028 291 €	2 033 022 €	2 037 771 €	1 968 071 €
Autres charges gestion courante	507 361 €	468 014 €	525 820 €	518 509 €	539 249 €	587 212 €	537 347 €	924 841 €	1 168 230 €
Charges financières	93 596 €	90 569 €	145 878 €	47 774 €	45 487 €	42 671 €	56 973 €	53 622 €	47 690 €
Charges exceptionnelles	636 286 €	139 741 €	53 424 €	71 611 €	73 043 €	22 354 €	2 434 €	-	-
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>91 821 €</b>	<b>738 900 €</b>	<b>789 826 €</b>	<b>816 725 €</b>	<b>1 218 907 €</b>	<b>834 672 €</b>	<b>926 483 €</b>	<b>692 834 €</b>	<b>736 160 €</b>
Remboursement du capital de la dette	142 363 €	145 682 €	227 000 €	227 804 €	241 000 €	253 657 €	286 078 €	289 611 €	293 688 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>-50 542 €</b>	<b>593 218 €</b>	<b>562 826 €</b>	<b>588 921 €</b>	<b>977 907 €</b>	<b>581 015 €</b>	<b>640 405 €</b>	<b>403 223 €</b>	<b>442 472 €</b>
Taux d'épargne nette	-1,10%	11,40%	10,60%	11,20%	17,20%	9,90%	10,50%	6,3%	6,8%
<b>Capital restant dû</b>	<b>940 117 €</b>	<b>882 967 €</b>	<b>2 754 848 €</b>	<b>2 589 522 €</b>	<b>3 338 561 €</b>	<b>3 093 369 €</b>	<b>3 535 549 €</b>	<b>3 230 082 €</b>	<b>2 987 627 €</b>
<b>Capacité de désendettement (en année)</b>	<b>10,2</b>	<b>1,2</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,1</b>

**Epargne brute = Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) – Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)**

**Epargne nette = Epargne brute – remboursement du capital de la dette**

**Taux d'épargne nette = Epargne nette / Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)**

**Capacité de désendettement = Encours de dette / Epargne brute**

## 7. Orientations budgétaires 2026 – Budget Principal

### Les dépenses de fonctionnement à prévoir pour 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Charges à caractère général	915 727,00 €	773 071,28€	1 076 904,00 €
Charges de personnel	1 987 805,00 €	1 829 598,65€	1 868 810,00 €
Atténuation de produits	2 044 745,00 €	1 968 071,84€	1 966 000,00 €
Autres charges de gestion courante	1 248 180,00 €	1 168 230,44€	511 704,00 €
Charges financières	50 500,00 €	47 689,81€	43 950,00 €
Dotation aux provisions et dépréciations			4 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 246 957,00€</b>	<b>5 786 659€</b>	<b>5 471 368,00€</b>
Virement à la section d'investissement	556 800,00 €	- €	980 369,00 €
Opération d'ordre entre section	99 000,00€	97 339,87€	99 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>6 902 757,00€</b>	<b>5 883 998,87€</b>	<b>6 550 737,00€</b>

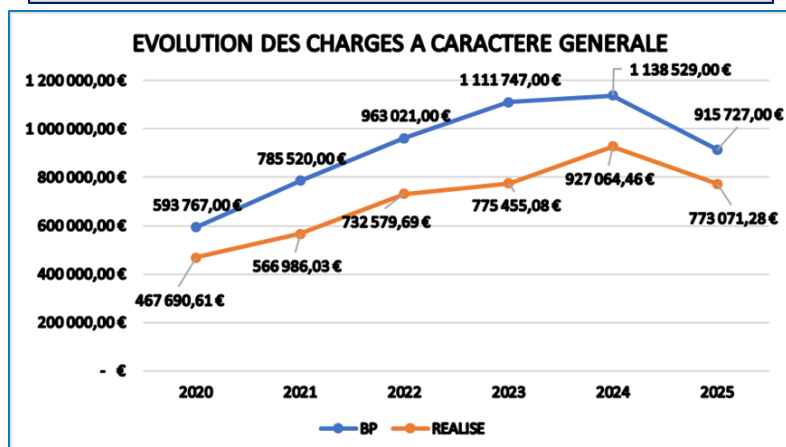
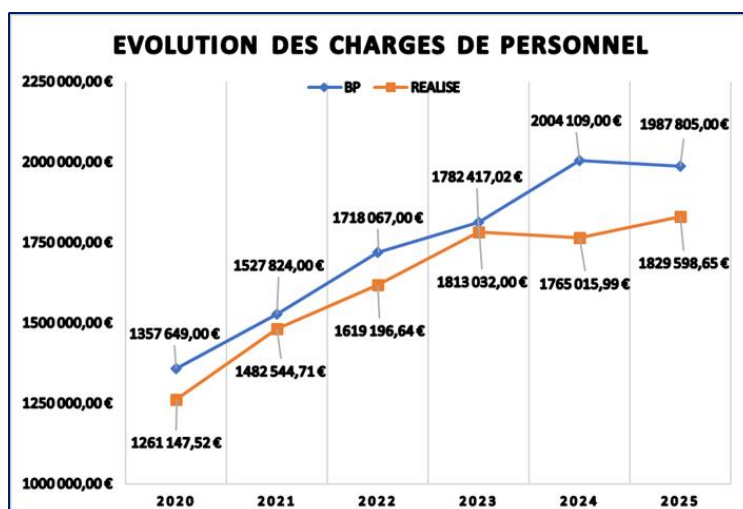
#### Evolution 2026 :

##### Charges à caractère générale:

- Etude Dev Tou et Marine : 100 000€
- Etude Habitat : 30 000€
- Périls : 50 000€ (15 000€ en 2025)
- Communication : 6000 € Intramuros (site internet + application)
- Bulletin interco : 8000€

##### Autres charges de gestion courante

600 000€ versés au budget ZAE en 2025



## Les recettes de fonctionnement à prévoir pour 2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Atténuations de charges	25 000,00€	29 175,35€	20 000,00€
Produits des services	187 500,00€	220 697,15€	185 900,00€
Impôts et Taxes	1 768 000,00€	1 738 473,00€	1 733 000,00€
Fiscalité locale	2 463 500,00€	2 637 181,48€	2 458 000,00€
Dotations et participations	1 547 614,00€	1 768 913,51€	1 461 138,00€
Autres produits de gestion courante	97 972,00€	102 467,08€	89 400,00€
Produits exceptionnels			
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 089 586,00€</b>	<b>6 493 921,57€</b>	<b>5 947 438,00€</b>
Opération d'ordre entre section	3 500,00€	1 500,00€	2 000,00€
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 093 086,00€</b>	<b>6 495 421,57€</b>	<b>5 949 438,00€</b>
Résultat reporté	3 278 174,16€	3 278 174,16€	3 512 610,51€
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 371 260,16€</b>	<b>9 773 595,73</b>	<b>9 462 048,51€</b>

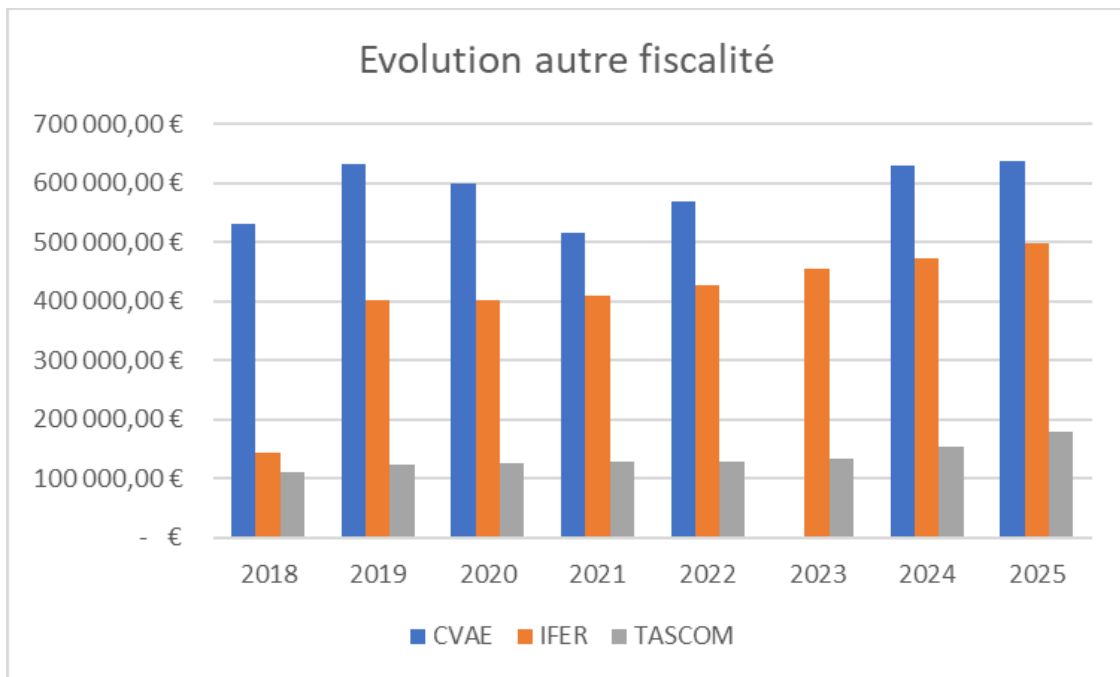
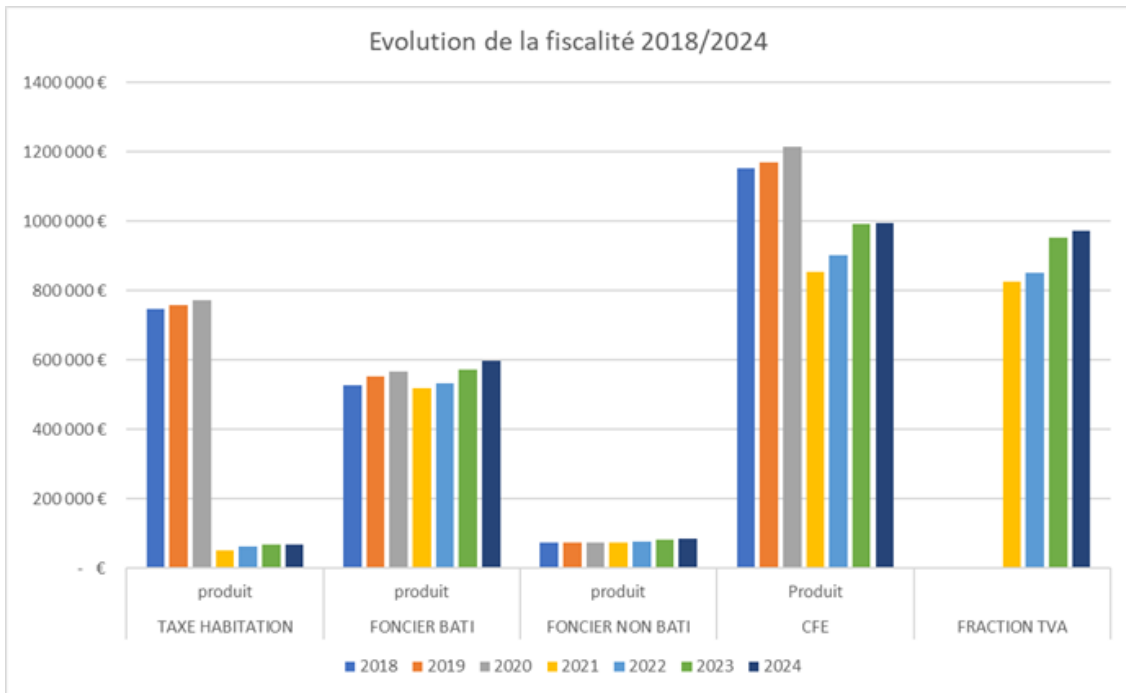
**Revalorisation des bases fiscales** : aux alentours de 0,8 % ( 1,7% en 2025)

**Les taux de foncier (bâti et non bâti)** : pas d'évolution en 2026

**Produit de la fiscalité locale** : BP 2026 sur base des recettes 2025

**Fiscalité « économique »** : BP 2026 pour CFE, CVAE (dont fraction de compensation), IFER, TASCOM sur base des recettes 2025

**Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : BP 2026 basé sur recettes 2025



## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services

### Gymnase Pays de Clerval



- Eau, électricité, chauffage, maintenance (divers contrôles réglementaires)
- Entretien des extérieurs

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 24 000 €**

**Recettes : Collège de Clerval = 14 000 €**

### Gymnase Rougemont



- Eau, électricité, chauffage, maintenance (divers contrôles réglementaires) **et remplacement de la porte d'entrée**
- Entretien des extérieurs

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 76 900 €**

**Recettes : Collège Rougemont = 15 400 €**

### Gymnase L'Isle sur le Doubs



- Eau, électricité, chauffage, maintenance (divers contrôles réglementaires)
- Entretien des extérieurs
- **Relamper l'éclairage extérieur du parking, et asservir l'éclairage à la présence des personnes**
- **Réparation de la gouttière extérieure**

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 75 300 €**

**Recettes : Collège ISD = 23 000 €**

### Services Techniques

**Pascal LOPEZ**

## Entretien des équipements sportifs

### Gymnase Arcey



- Eau, électricité, chauffage, maintenance (divers contrôles réglementaires)
- Entretien des extérieurs

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 26 400 €**

**Recettes : 0 €**

**CC2VV**

## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services

### Pôle de Proximité Rougemont



- Eau, électricité, chauffage, maintenance (divers contrôles réglementaires)
- Entretien des extérieurs

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 24 900 €**

### Hôtel d'entreprises ZA Pré Rond Cuse-et-Adrisans



- Eau, électricité, entretien, maintenance (divers contrôles réglementaires)

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 11 400 €**

### Autres bâtiments

#### Office du tourisme et EFS l'Isle sur de Doubs



**TOTAL Budget dépenses 2026 : 3 100 €**

#### Maison de santé



- Fourniture maintenance, meubles, électricité, sanitaires, **remplacement de 3 volets et dépannage électricité cabinet dentaire**

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 8 100 €**

### Services Techniques Pascal LOPEZ

#### RPE l'Isle sur de Doubs



**TOTAL Budget dépenses 2026 : 7 400 €**

#### Siège CC2VV



- Eau, électricité, chauffage, maintenance (divers contrôles réglementaires), entretien des extérieurs
- Renouvellement informatique (système, licences, et matériels)

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 170 100 €**

## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services

### Entretien des véhicules des ST



- Age moyen du parc : 10,2 ans
- Remplacement programmé de véhicules, entretien du parc

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 56 077 €**

### Gestion des périls



- Frais prévisionnels d'expertise, matériel de sécurisation, provisions pour déconstruction de 2 maisons

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 45 500 €**

### Travaux ZA



- ZA Combe Rosier : sécurisation route fossé et canalisation des eaux pluviales
- ZA Cuse et Adrisans : Protection des candélabres, remplacement/suppression, relamping de la zone

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 31 547 €**

### Services Techniques Pascal LOPEZ

### Autres domaines d'intervention

#### Services techniques



- Habillement et vêtements de travail, fournitures d'entretien, petits équipements, carburants et combustibles

- Entretien et réparations

**TOTAL Budget dépenses 2026 : 29 400 €**

**CC2VV**

## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services



- Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Résidence d'Artiste

**Dépenses 2026 : 22 050 €**

### Aides aux associations



**Dépenses 2026 : 10 000 €**



### Ecole de musique



- Année 2025/2026 : 61 élèves de notre territoire inscrits à l'école de musique

**Dépenses 2026 : 16 000 €**



### Relais Petite Enfance



**Dépenses 2026 : 85 100 €**

**Recettes 2026 : 43 000 €**

### Services à la population

**Peggy GODEL**

#### Extra-Scolaire Enfance-Jeunesse



- Contrats de prestation de services pour Arcey, Pays de Clerval, l'Isle sur le Doubs et Rougemont
- Frais de personnel pris en charge par CC2VV

**Dépenses 2026 : 268 042 €**

**Recettes 2026 : 40 000 €**



- **100 jeunes différents** sur les activités du club Ados
- **39 jeunes différents** sur les activités du mercredi et vendredi
- **Environ 300 jeunes différents** sur les animations du Midi dans les 4 collèges

## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services

Autres services  
Peggy GODEL

### Fonds de concours



Déjà 19 dossiers reçus depuis la mise en place du FdC  
Concerne le mandat 2020-2026

- 5 dossiers soldés
- 10 dossiers délibérés en conseil communautaire
- 1 dossier délibéré et avance de 50% de versée
- 3 dossiers instruits en commissions en attente de délibération du Conseil Communautaire

**Budget pris en compte pour 2026 : 315 164,25 €**

Versement : 198 835 €

Délibéré : 539 670 €

Instruction : 85 361 € (passage prévu en Conseil  
Communautaire du 05/02/26)

### Santé-Vie sociale

- 5 000 € pour organisation d'événements



CC2VV

## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services



### Développement éco : Animer et organiser le territoire, soutenir les entreprises

- Gestion quotidienne
- Adhésions diverses
- VERDUSTRIA (58 750 € en 2025)

**Dépenses 2025 : 93 000 €** (salaire de l'agent de développement économique compris)

**BP 2026 : 80 000 €**

VERDUSTRIA 2026 : 80 000 € de subvention



### Aides à l'immobilier : Subventions

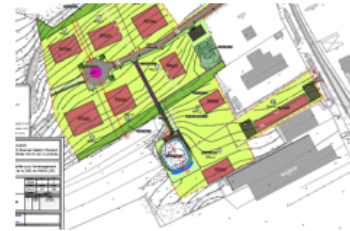
- Gîte des Voyageurs de Rougemont (dossier de 2021) : 20,000 €
- 3 dossiers touristiques : 15,000 € versés au département en 2025

**Dépenses 2025 : 35 000 €**

**BP 2026 : 30 000 €**

2 dossiers votés en 2025 (DUFAY BOISSONS, GÎTE D'UZELLE)

## Développement économique



### Zones économiques d'intérêt communautaire :

*Voir budget annexe de zone*



### Habitat :



- Pacte territorial France RENO'
- Événementiel
- Aide(s) CC2VV aux particuliers

**BP 2026 : 61 010 €**

CC2VV

## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services

### Bilan du service pour l'année 2025

**EFS L'Isle-sur-le-Doubs** : 10835 demandes résolues ou tout en partie, soit plus de 45 demandes par jour en moyenne et plus de 9700 usagers reçus. Ce sont également 198 permanences partenaires.



**EFS Pays-de-Clerval et Arcey** : 3300 demandes résolues ou tout en partie, soit près de 15 demandes par jour en moyenne et plus de 2200 usagers reçus. Ce sont également 33 rendez vous partenaires et 123 accès à un ordinateur en libre accès.

**EFS Rougemont** : 2600 demandes résolues ou tout en partie, soit près de 11 demandes par jour en moyenne et plus de 1720 usagers reçus. Ce sont également 13 rendez vous partenaires et 253 accès à un ordinateur en libre accès.



1786 demandes instruites ( 1190 CNI et 596 Passeports)  
+ de 1800 remises de titres  
54 certifications numériques



+ de 17300 personnes ont poussé les portes de nos Agences Postales en 2025 (+ de 7900 personnes à Arcey, près de 5000 à Pays-de-Clerval, 4500 à Rougemont et plus de 4200 personnes à l'Isle-sur-le-Doubs depuis juin)

#### Bilan 2025 (en décembre 2025)

Dépenses :

Frais de personnel, Fournitures et divers : **293 024 €**

Recettes :

Participations Etat + titres sécurisés : **180 461 €**

Participation des communes : **39 020 €**

**Total Recettes : 219 596 €**

#### Prévu 2026

Dépenses :

Frais de personnel, Fournitures et frais divers : **325 070 €**

Recettes :

Participation Etat + dotation titres sécurisés : **233 138 €**

Participation des communes : **39 135 €**

**Total Recettes : 272 273 €**

EFS – API  
Adélaïde THIEL

Mais également de nombreuses actions menées à l'intention des usagers du territoire (Forum Emploi, Informations collectives Retraite, Animations Cybersécurité, Ateliers numériques avec St Vit Informatique, Journées France Services.....)



## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services

### Contrat de Canal

- Participation financement du poste animateur contrat de canal : 5 300 €

### Randonnée pédestre

- Aide aux clubs pour l'entretien des sentiers : 2 611 € en 2025 (subvention de 2 044 € du Département)

### Taxe de séjour :

- Augmentation des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- Recette prévisionnelle : + 7 500 € (même nombre de nuitées que 2024)

**ENS des Roches de Nans** : 4 200 € et subventionné à hauteur de 80%

**2025**

#### Bureau de Rougemont :

- Renouvellement de l'imprimante

#### Bureau de L'Isle-sur-le-Doubs :

- Augmentation du loyer du BIT : 1 200 € → 6 600 €

#### Ressources humaines

- 1 saisonnier complétant l'équipe

**2026**

#### Bureau de L'Isle-sur-le-Doubs :

- Loyer du BIT : 6 600 €
- Ordinateur saisonnier : 3 000 €

#### Ressources humaines

- 1 saisonnier complétant l'équipe



**Service Tourisme**  
**Marius ARNOUX**



**Communication**  
**Mathis ROUBATY**

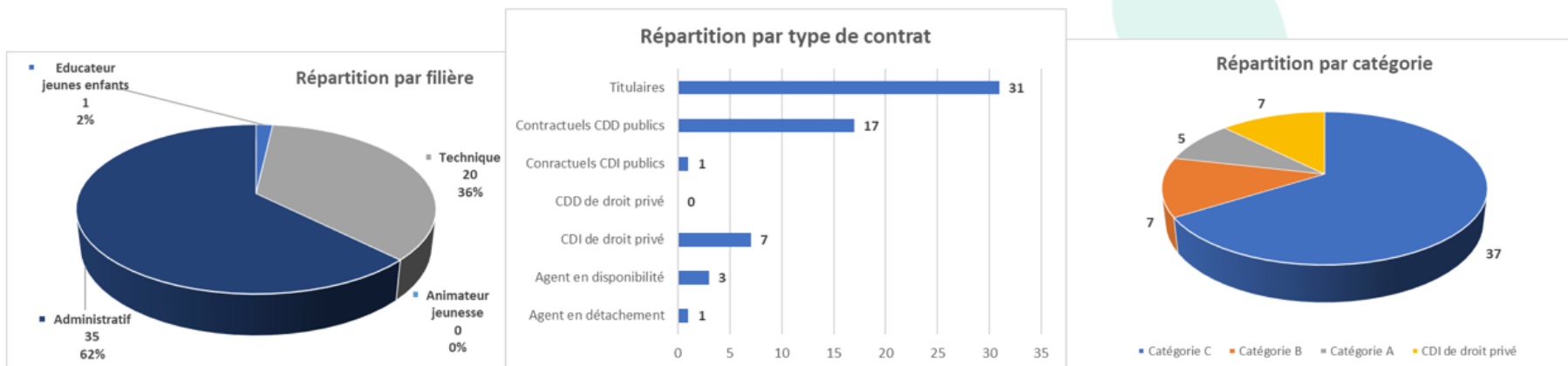
- Nouveau site Internet 2026 via Intramuros : 6 000 €
- Bulletin intercommunal : 8 000 €
- Supports de communication (impression flyers, carte de vœux, etc.) : 2 000 €

**CC2VV**

## 7- Orientations budgétaires 2026 – synthèse par services

Situation des effectifs au 31/12/2025 : 56 agents

Service du Personnel  
Cindy ULMANN



### Bilan financier

Charges de personnel 2026

- 1 865 510 € sur le budget général
- 737 288 € sur les budgets annexes régie eau et assainissement



### Répartition Femmes / Hommes



CC2VV

## Orientations budgétaires 2026 – INVESTISSEMENT

### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Opération d'ordre entre section	3 500,00€	1 500,00€	2 000,00€
Dotations, fonds divers et réserves			
Emprunts et dettes assimilées	300 350€	293 687,75€	302 803,00€
Immobilisations incorporelles	69 000,00€		70 000,00€
Subventions d'équipement versées	245 000€	94 572,75€	384 811,25€
Immobilisations corporelles	339 880,00€	225 042,37€	405 600,00€
Solde d'exécution			356 155,13
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>953 530,00€</b>	<b>614 802,87€</b>	<b>1 521 369,38€</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Subventions d'investissement	3 840,00€	0	
Virement de section fonctionnement	556 800,00€		980 369,00€
Opération d'ordre entre section	99 000,00€	97 339,87€	99 000,00€
Dotations, fonds divers et réserves	195 947,71€	157 970,25€	444 000,00€
Emprunts et dettes assimilées	350,00€		
Immobilisations corporelles	20 000,00€		20 000,00€
Autres immobilisations financières		20 000,00€	20 000,00€
Résultat reporté	77 592,29€	77 952,29€	
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>953 530,00€</b>	<b>352 902,41€</b>	<b>1 563 369€</b>

#### PRINCIPAUX INVESTISSEMENT 2026

- Mo et travaux de rénovation du siège : 300 000€
- Matériels informatiques : 50 000€
- Ordinateurs portables : 13 000€
- Logiciel ASIGEO : 20 000€
- Fonds de concours communes : 314 811€
- Aide immo entreprises : 30 000€
- Aides particuliers pour amélioration habitat : 40 000€
- Achat maison éclusière ISD : 30 000€
- Mobilier EFS : 1 600€
- Remplacement 2 véhicules : 50 000€
- Tourisme (Panneaux ENS, reboisement, débrousailluse) : 6 000€

## 8. Orientations budgétaires 2026 – Budgets Annexes

### 8- Budgets Annexes – OM

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Charges à caractère général	1 521 000,00€	1 484 690,17€	1 502 500,00€
Charges de personnel	32 000,00€	15 753,70€	30 000,00€
Autres charges de gestion courante	59 350,00€	3 827,40€	85 700,00€
Charges spécifiques	12 000,00€	1 508,63€	2 000,00€
Dotations aux provisions et dépréciations	6 000,00€		6 000,00€
<b>TOTAL DEPENSES RELLES</b>	<b>1 630 350,00€</b>	<b>1 505 779,90</b>	<b>1 626 200,00€</b>
Opération d'ordre entre section	2 000,00€	1 229,95	2 000,00€
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>1 632 350,00€</b>	<b>1 507 009,85</b>	<b>1 628 200,00€</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Produits des services	1 550 000,00€	1 517 797,50€	1 500 000,00€
Dotations et participations			
Autres produits de gestion courante	43 405,00€	44 485,77€	2 050,00€
<b>TOTAL RECETTES RELLES</b>	<b>1 593 405,00€</b>	<b>1 562 283,27€</b>	<b>1 502 050€</b>
Résultat reporté	391 938,10€	391 938,10€	447 211,52€
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>1 985 343,10€</b>	<b>1 954 221,37€</b>	<b>1 949 261,52€</b>

Résultat 2025 en fonctionnement : 55 273,42€  
 Résultat antérieur : 391 938,10€  
 Résultat cumulé : 447 211,52€

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Subventions d'équipement versées	-	-	-
Immobilisations corporelles	40 000,00 €	3 804,30€	10 000€
Emprunts et dettes assimilées	42 355,00€	42 355,00	
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>82 355,00€</b>	<b>46 159,30€</b>	<b>10 000,00€</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Subventions d'investissement			
Opération d'ordre entre section	2 000,00€	1 229,95	2 000,00€
Dotations, fonds divers et réserves			
Résultat reporté	145 784,64€	145 784,64€	101 151,79€
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>147 784,64€</b>	<b>147 311,09€</b>	<b>103 151,79€</b>

Le budget de fonctionnement étant excédentaire, il n'est pas nécessaire d'augmenter la redevance pour l'année 2026, et permet également de revendre les composteurs aux usagers à moitié prix

Le budget d'investissement est également excédentaire, la dépense de 10 000€ est prévue pour acquérir des composteurs

Résultat de l'exercice 2025 en investissement : -44 631,85€  
 Résultat antérieur : 145 784,64€  
 Résultat cumulé : 101 151,79€



CC2VV

## 8- Budgets Annexes – ZAE

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Charges à caractère général	2 127 200,00€	677 127,78€	1 509 766,00€
Charges financières	1 109,00€	1 108,86€	18 234,00€
<b>TOTAL DEPENSES RELLES</b>	<b>2 128 309,00€</b>	<b>677 714,67€</b>	<b>1 528 000,00€</b>
Opération d'ordre interne à la section	1 109,00€		18 234,00€
Opération d'ordre entre section	486 766,25€	486 766,25€	1 163 428,78€
Déficit reporté	157 131,61€	157 131,61€	
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>2 773 315,86€</b>	<b>1 323 243,36€</b>	<b>2 709 662,78€</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Produits des services	70 000,00€		72 000,00€
Dotations et participations	1 618 000,00€	600 000€	1 018 000,00€
Résultat reporté			440 794,29
<b>TOTAL RECETTES RELLES</b>	<b>1 688 000,00€</b>	<b>600 000,00€</b>	<b>1 530 794,29€</b>
Opération d'ordre interne à la section	1 109,00€	1 108,86€	18 234,00€
Opération d'ordre entre section	2 245 227,20€	1 163 428,79€	2 691 428,78
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>3 934 336,20€</b>	<b>1 764 537,65€</b>	<b>4 240 457,07€</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Emprunts et dettes assimilées	35 237,00€	19 504,05€	69 000,00€
Opération d'ordre entre section	2 245 227,20€	1 163 428,78€	2 691 428,78€
Résultat reporté	253 080,78€	253 080,78€	451 898,20€
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>2 533 544,98€</b>	<b>1 438 664,45€</b>	<b>3 212 326,98€</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Emprunts et dettes assimilées	2 047 000,00€	500 000€	2 048 898,20€
Opération d'ordre entre section	486 766,25€	486 766,25€	1 163 428,78€
Virement de la section de fonctionnement			
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>2 533 766,25€</b>	<b>986 766,25€</b>	<b>3 212 326,98€</b>

### PREVISIONS 2026

ZONE DE RANG	ZONE COMBE ROSIERS	ZONE ARCEY	ZONE CUSE ET ADRISANS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat terrain APRR : 100 000€</li> <li>- Fin des travaux d'extension : 683 860€ ( VRD )</li> <li>- Fin MO extension : 144 666€</li> <li>- Travaux Syded : 25 000€</li> <li>- Achat de terrain à la commune : 324 000€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat terrain Intermarché : 150 000€</li> <li>- Régularisation avec la commune de L'Isle sur le Doubs : 30 000€</li> <li>- Reprise talus Moulin : 8 900€</li> <li>- Vente terrain Paysagiste( 60 ares ) : 72 000€</li> </ul>	RAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation et relamping EP : 22 000€</li> <li>- Curage fossé : 1 200€</li> </ul>
- Signalétique sur les 4 zones et panneaux entrées de zones: 50 000€			

## 8- Budgets Annexes - Régie EAU – FONCTIONNEMENT

Justine GAILLARD

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Charges à caractère général	1 332 372 €	859 164 €	1 137 795 €
Charges de personnel	331 300 €	304 751 €	350 712 €
Atténuation de produits	311 622 €	300 534 €	325 000 €
Autres charges de gestion courante	18 466 €	7 069 €	30 374 €
Charges financières	83 000 €	65 199 €	50 000 €
Charges exceptionnelles	52 000 €	33 787 €	36 500 €
Dotations aux provisions	5 000 €	2 000 €	6 000 €
<b>TOTAL DEPENSES RELLES</b>	<b>2 133 760 €</b>	<b>1 572 504 €</b>	<b>1 936 380 €</b>
Virement à la section d'investissement	400 000 €	0 €	776 000 €
Opération d'ordre entre section	450 000 €	441 921 €	450 000 €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>2 983 760 €</b>	<b>2 014 424 €</b>	<b>3 162 380 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Produits des services	2 050 423 €	2 062 959 €	1 981 270 €
Subventions d'exploitation	118 566 €	85 058 €	58 070 €
Autres produits de gestion courante	302 €	15 880 €	302 €
Produits exceptionnels	5 500 €	33 895 €	5 100 €
Atténuation de charges	3 000 €	0 €	3 000 €
<b>TOTAL RECETTES RELLES</b>	<b>2 177 790 €</b>	<b>2 197 791 €</b>	<b>2 047 743 €</b>
Opération d'ordre entre section	128 000 €	126 458 €	128 000 €
Résultat reporté	711 327 €	711 327 €	1 021 152 €
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>3 017 118 €</b>	<b>3 035 576 €</b>	<b>3 196 894 €</b>

### Réalisations 2025 – Total dépenses cumulées

- ➔ 776 000 € de transfert entre section
- ➔ Achat d'eau à PMA/VEOLIA (alimentation ARCEY/DESANDANS) = 200 000 € HT
- ➔ Achat d'eau Luxiol = 19 700 €
- ➔ 133 000 € d'électricité réalisé au Budget 2025 et 170 000 € pour 2026
- ➔ 30 000 € prévu en produits de traitement (UV / Chlore ...) en 2026 et 35 500 € prévu en 2026
- ➔ 12 000 € de compteurs abonnés et 12 000 € de production
- ➔ Environ 75 000 € de réparation de fuites de réalisé en 2025 et 85 000 € de prévu en 2026
- ➔ 32 000 € d'analyses d'eau potable réalisé en 2025 de 44 000 € prévu en BP 2026 pour analyse CVM
- ➔ 35 000 € de prévu pour mise à niveau remplacement BâC + regard + reprise de prise en charge de branchements
- ➔ Cout de l'entretien de véhicule 11 800 € prévu au BP 2026
- ➔ 10 000 € d'étude sécurisation Nord CC2VV
- ➔ 15 000 € Source de Martenet à UZELLE
- ➔ 20 000 € PGSSE - PIC = sera réalisé en interne par le biais d'achat de logiciel
- ➔ 10 000 € révision DUP MANCENANS
- ➔ 50 000 € prévu pour début SDAEP ISD
- ➔ 53 200 € non engagé pour la DUP de HYEMONDANS + protection
- ➔ 350 000 € de frais de personnel (y compris refacturation du Budget général)

### Réalisations 2025 – Produits des services

- ➔ 1 652 770,41 € de vente d'eau (extrapolation de -4 % de volumes vendus par rapport à l'année antérieure)
- ➔ 350 000 € de redevance

### BP 2026 – Subventions d'exploitation

- ➔ Solde subventions divers SDAEP + Etudes Nitrates + AAC HYEMONDANS

CC2VV

## 8- Budgets Annexes - Régie EAU – INVESTISSEMENT

Justine GAILLARD

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Emprunts et dettes assimilées	685 700 €	652 983 €	157 800 €
Opération d'ordre entre section	128 000 €	126 458 €	128 000 €
Opérations patrimoniales	51 473 €	0 €	20 000 €
Immobilisations incorporelles	6 000 €	0 €	3 000 €
Immobilisations corporelles	133 060 €	120 726 €	188 226 €
Immobilisations en cours	1 385 943 €	365 514 €	1 904 700 €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>2 390 176 €</b>	<b>1 265 681 €</b>	<b>2 401 726 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Opération d'ordre entre section	450 000 €	441 921 €	450 000 €
Opérations patrimoniales	51 473 €	0 €	20 000 €
Virement de la section de fonctionnement	400 000 €	0 €	776 000 €
Subventions d'investissement	447 481 €	416 334 €	1 127 601 €
Résultat reporté	1 115 108 €	1 115 108 €	677 000 €
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>2 464 062 €</b>	<b>1 973 363 €</b>	<b>3 050 601 €</b>

### Réalisations 2025 – Emprunts et dettes assimilées

- ➔ Emprunt 150 000 € au lieu de 636 000 € en 2025-remboursement prêts relais

### Réalisations 2025 – Immobilisations corporelles

- ➔ 65 000 € de branchements neufs (réhabilitation complètes + neufs)
- ➔ 30 000 € Réhabilitation chambre à vannes réservoir de POULIGNEY
- ➔ 43 000 € d'outillage industriel (pompes, armoires électriques)
- ➔ 15 000 € véhicule (au cas où)

### Réalisations 2025 – Immobilisations en cours

- ➔ RAR divers chantier 2025 = 649 441,04 € (GONDENANS MONTBY, PAYS DE CLERVAL, SEFVIGNEY, ABBENANS, compteur secto EX SIE CLERVAL ...)
- ➔ 259 000 € de travaux sur Fontenelle Montby
- ➔ 20 000 € début des études pour l'interconnexion d'HUANNE MONTMARTIN
- ➔ 880 000 € EX ROUGEMONT EST réhabilitation conduite Commandant Borne + liaison accélérateur CUSE / Réservoir de CUBRY
- ➔ 500 000 € Colonne montante ROUGEMONT + réhabilitation réseau de distribution Chazelot
- ➔ 5 000 € travaux captage HYEMONDANS
- ➔ 100 000 € réhabilitation réseau de distribution ARCEY
- ➔ 100 000 € réhabilitation réseau rue des Puits à DESANDANS

NOTA : une recette de refacturation de branchement de 5 881,00 € doit être soustraite (erreur de refacturation d'un branchement qui a été renouvelé, non imputable au propriétaire concerné)



## 8- Budgets Annexes - Régie ASSAINISSEMENT – FONCTIONNEMENT

Justine GAILLARD

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Charges à caractère général	707 325 €	466 030 €	846 787 €
Charges de personnel	368 600 €	315 899 €	386 576 €
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
Autres charges de gestion courante	26 206 €	23 021 €	38 871 €
Charges financières	270 000 €	230 035 €	240 990 €
Charges exceptionnelles	162 298 €	74 793 €	110 481 €
Dotations aux provisions	4 000 €	1 500 €	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES RELLES</b>	<b>1 538 429 €</b>	<b>1 111 278 €</b>	<b>1 627 704 €</b>
Virement à la section d'investissement	575 841 €	0 €	510 000 €
Opération d'ordre entre section	750 000 €	749 984 €	776 666 €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>2 864 270 €</b>	<b>1 861 262 €</b>	<b>2 914 370 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Produits des services	1 860 111 €	1 864 374 €	1 719 893 €
Subventions d'exploitation	61 013 €	53 687 €	0 €
Autres produits de gestion courante	50 630 €	5 852 €	13 852 €
Produits exceptionnels	47 781 €	19 518 €	44 147 €
Atténuation de charges	1 000 €	2 831 €	2 000 €
<b>TOTAL RECETTES RELLES</b>	<b>2 020 535 €</b>	<b>1 946 262 €</b>	<b>1 779 892 €</b>
Opération d'ordre entre section	358 000 €	354 929 €	358 000 €
Résultat reporté	597 400 €	597 400 €	1 037 329 €
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>2 975 936 €</b>	<b>2 898 591 €</b>	<b>3 175 221 €</b>

### Réalisations 2025 – Charges à caractère général

- 135 000 € sur la conso électrique
- 22 000 € pour l'achat de polymère + chlorure ferrique
- 90 000 € réparation de réseaux / branchements
- 60 000 € mise à niveau ouvrage, changements tampons, reprise regards
- 10 000 € sur le transport des boues et des roseaux
- 70 000 € de dépense de curages de réseau, d'évacuation de sables et de graisses dans les réseau et postes de refoulement
- réparation entretien véhicule 7 300 €
- 60 000 € de SDA MONTAGNEY/CUSE/GONDENANS LES MOULINS
- 100 000 € de SDA ISD (début d'études)

### Réalisations 2025 – Charges de personnel

- 386 000 € charge de personnel (y compris refacturation budget général)

### Réalisations 2025 – Opérations d'ordre

- 510 000 € de transfert entre section

### Réalisations 2025 – Charges exceptionnelles

- 34 481 € non reversable, reporter pour la trésorerie d'année en année (historique SAUR TVA)
- Facture traitement EU DESANDANS 55 000 €

### Réalisations 2025 – Produits des services

- 40 000 € de SPANC, 17 000 € de contrôles AC, 1 662 893,23 € de facture AC

### BP 2026 – Produits exceptionnels

- 34 481 € non reversable (historique SAUR TVA)

CC2VV

## 8- Budgets Annexes - Régie ASSAINISSEMENT – INVESTISSEMENT

Justine GAILLARD

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Emprunts et dettes assimilées	751 241 €	721 419 €	469 050 €
Opération d'ordre entre section	358 000 €	354 929 €	358 000 €
Opérations patrimoniales	28 900 €	0 €	10 000 €
Immobilisations incorporelles	2 100 €	0 €	3 000 €
Immobilisations corporelles	158 100 €	105 380 €	196 100 €
Immobilisations en cours	740 916 €	40 172 €	2 183 000 €
Opérations sous mandat	17 493 €	12 175 €	5 893 €
<b>TOTAL DEPENSES CUMULEES</b>	<b>2 056 751 €</b>	<b>1 234 075 €</b>	<b>3 225 043 €</b>

### BP 2026 – Immobilisations en cours

- ➔ RAR = 169 212,98 € (pompes + chantier ARCEY + chantier GONDENANS MONTBY)
- ➔ 17 000 € mise en conformité STEU ROUGEMONT
- ➔ 15 000 € By pass STEU GOUHELANS
- ➔ 40 000 € de création de branchement
- ➔ 31 000 € d'achat de véhicule
- ➔ 497 000 € Mise en séparatif des réseaux GONDENANS MONTBY
- ➔ 1 700 000 € Mise en séparatif des réseaux d'ARCEY

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Emprunts et dettes assimilées	0 €	41 271 €	1 600 000 €
Opération d'ordre entre section	750 000 €	749 984 €	770 000 €
Opérations patrimoniales	28 900 €	0 €	10 000 €
Virement de la section de fonctionnement	575 841 €	0 €	510 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	0 €	5 000 €	0 €
Subventions d'investissement	272 617 €	90 263 €	382 957 €
Résultat reporté	511 825 €	511 825 €	120 000 €
Opérations sous mandat	17 493 €	12 175 €	7 376 €
<b>TOTAL RECETTES CUMULEES</b>	<b>2 156 677 €</b>	<b>1 410 519 €</b>	<b>3 400 333 €</b>

### BP 2026 – Emprunts et dettes assimilées

- ➔ 1 100 000 € de prêt définitif + 500 000 € de prêt relais souscrit au mois d'octobre
- ➔ 200 000 € STEP de GENEY reste à percevoir en 2026 = blocage en 2025 des notaire achat parcelles STEP + Indemnités pour solder opération avec AE + DEP
- ➔ Refacturation partie eaux pluviales à la commune de GENEY



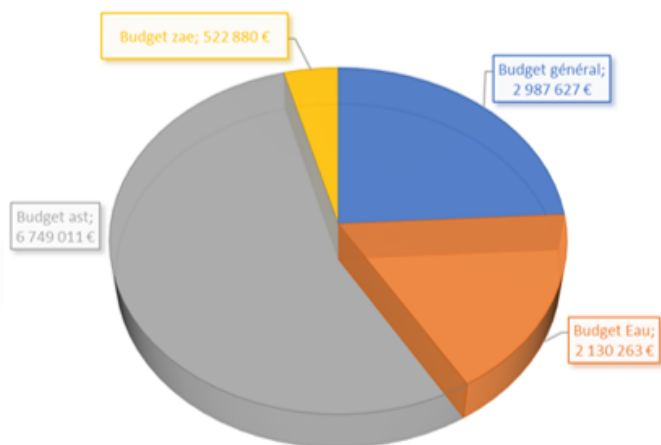
## 9. Situation de la dette

### Répartition de la dette par budget au 31/12/2025

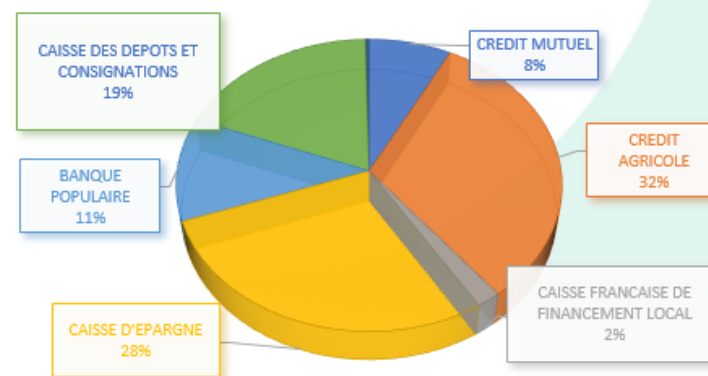
	Budget général	Budget Eau	Budget ast	Budget zae	Total
<b>Montant du capital restant dû au 31/12/2025</b>	2 987 627 €	2 130 263 €	6 749 011 €	522 880 €	<b>12 389 781 €</b>

<b>Montant annuité 2026 en remboursement de capital</b>	302 420 €	176 083 €	409 970 €	38 836 €	<b>927 309 €</b>
<b>Montant annuité 2026 en intérêts</b>	43 700 €	40 796 €	192 722 €	18 134 €	<b>295 352 €</b>
	<b>346 120 €</b>	<b>216 879 €</b>	<b>602 692 €</b>	<b>56 970 €</b>	<b>1 222 661 €</b>

#### Capital restant dû par budget



#### Capital restant dû par prêteur



## 10. Synthèse Budgets proposés pour 2026

	Budgets en €	BUDGETS AGREGES	BUDGET PRINCIPAL	REGIE EAU	REGIE ASSAINISSEMENT	ORDURES MENAGERES	ZAE
FONCTIONNEMENT	Dépenses	16 965 350 €	6 550 737 €	3 162 380 €	2 914 370 €	1 628 200 €	2 709 663 €
	Recettes	22 023 881 €	9 462 048 €	3 196 894 €	3 175 221 €	1 949 261 €	4 240 457 €
	TOTAL BUDGET 2026	5 058 531 €	2 911 311 €	34 514 €	260 851 €	321 061 €	1 530 794 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	10 370 464 €	1 521 369 €	2 401 725 €	3 225 043 €	10 000 €	3 212 327 €
	Recettes	11 329 781 €	1 563 369 €	3 050 600 €	3 400 333 €	103 152 €	3 212 327 €
	TOTAL BUDGET 2026	959 317 €	42 000 €	648 875 €	175 290 €	93 152 €	0 €
	GLOBAL BUDGET 2026	6 017 848 €	2 953 311 €	683 389 €	436 141 €	414 213 €	1 530 794 €